



KELEIER TREOUERGAD

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE TRÉOUERGAT
N°53 – DÉCEMBRE - KERZU 2025

02 98 89 21 55 courriel : mairie-treouergat@orange.fr
Site internet : www.treouergat.bzh

FOYER RURAL – OALED TREOUERGAD

L'Assemblée Générale du Foyer Rural s'est tenue le 14 novembre et a réuni plus d'une vingtaine de participants. Un nouveau bureau a été élu : coprésidents, Mickaël Le Mène et Jean-Michel L'Hostis ; vice-président, Fabrice Kerleroux ; secrétaire, Maud Le Chapelain ; secrétaire adjoint, Gildas Louédin ; trésorier, Yoann Belléguic.



Après-midi galette



Le Foyer Rural vous invite à une après-midi jeux, ballade en calèche, partage de la galette des rois suivi du pot de l'amitié, le samedi 10 janvier 2026 à partir de 15 h à la salle polyvalente.

Ouvert à tous !!!

MR LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉOUERGAT SONT HEUREUX DE VOUS INVITER A LA CÉRÉMONIE DES VŒUX LE SAMEDI 3 JANVIER 2026 A 11H A LA MAIRIE
Aotrou Maer Treouergad hag ar c'huzul Ti-kêr a zo laouen ouzh ho pedin da hetou ar bloaz nevez d'ar sadorn 3 a viz genver 2026 da 11 eur, en ti-kêr



Gouelioù laouen

Recensement de la population 2026



À partir du 15 janvier 2026, vous allez être recensé, un agent recenseur vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte à lettres), voir document joint.

RETOUR EN IMAGES

ANIMATION JEUNESSE



Atelier cuisine puis repas entre jeunes et moins jeunes le jeudi 30 octobre, animation intergénérationnelle proposée par l'association Léolagrange

REPAS DU CCAS



Ambiance convivial, le samedi 15 novembre au repas du CCAS qui a réuni près d'une trentaine de personnes au Madatao à Plouguin



FÊTE DU POTIMARRON ET SES POTES



Le dimanche 26 octobre la fête a attiré plusieurs centaines de visiteurs dans le bourg. Dès la fin de matinée, la place du village ne désemplissait pas : familles et promeneurs se sont retrouvés pour partager ce rendez-vous automnal désormais bien ancré dans le calendrier local.

COMMUNIQUÉ MAIRIE

Le secrétariat de mairie vous accueille tous les matins de 9h à 12h, du lundi au vendredi.

Permanences des élus en mairie :

- Reun TREGUER, le lundi de 10h à 12h ou sur RDV
- André KERMARREC, le samedi de 9h à 10h
- Myriam GUENEUGUES, sur rendez-vous
- Mikaël LE MENE, 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 9h à 11h

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections auront lieu les 15 et 22 mars 2026



Il est possible de s'inscrire sur la liste électorale de la commune en ligne jusqu'au 4 février sur <https://www.service-public.gouv.fr> ou jusqu'au 6 février en passant en mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Changement de mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants ?

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et **respecter une alternance une femme / un homme ou inversement.**

L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. Désormais, **si vous ajoutez ou rasez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul.** Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Recensement militaire : Tous les jeunes, filles et garçons doivent se faire recenser **dans les 3 mois suivant la date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion. Les jeunes sont donc priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille ou de la carte d'identité.

Délivrance de la carte d'identité : les demandes de passeport ou de carte d'identité se font en mairie de Ploudalmézeau, Saint-Renan ou Brest, villes les plus proches équipées d'un dispositif biométrique.

Quelques numéros utiles

Médecin de garde : appeler le **15** Pompiers : **18**

Pharmacie de garde : **appelez le 32 37**

Panne d'électricité : **09 72 67 50 29**

Dépannage eau, **SAUR** : **02 77 62 40 09**

Service client **SAUR** : **02 77 62 40 00**

Association d'eau de **Lanrivoaré et Tréouergat** :

Mr Marc Jezequel **06 63 55 39 44**

Conciliateur de justice : En cas de litige, Joël PRIETZ vous reçoit le jeudi de 14h30 à 17h à la mairie de Ploudalmézeau (sur RDV **02 98 48 10 48**)

Correspondants Presse :

- le Télégramme : Roger TALARMAIN **0641083282** rtalarmain.tel@gmail.com

- L'Ouest France : Maud Le Chapelain **0625457500** localier.maud@gmail.com



Conseillère numérique : Sophia vous accueille en mairie le **vendredi entre 9h et 11h** pour toutes vos questions sur l'usage quotidien du numérique.

Entretien individuel, muni de vos téléphones, ordinateurs portables ou tablettes. Prendre rdv **06 98 83 19 49** ou auprès de la mairie

Etat Civil

Décès : René-Paul LAMOUR, Beg ar Groaz, décédé le **1^{er} octobre** à Tréouergat

Urbanisme

Permis de construire en cours d'instruction :
LE HER Florian, 5 Kerviziou, extension d'habitation
EARL KERVERET, démolition de bâtiments et création d'un hangar de stockage

Permis de construire accordés :
MEUNIER Alexandre 2 Park Glas, habitation
MOREIRA Jonathan, 3 park Glas habitation
PERONO Raphaël, 10 Park Glas, habitation
VALLON Corentin 14 Park Glas, habitation

Déclarations préalables accordées :
STROEYMEYT Clément, 10 hameau de Ti Bras, extension d'habitation
GOURMELON Jean-Yves, Keroulac'h, isolation par l'extérieur de l'habitation

Affaires Sociales

RPAM- Relais-Parents-Assistants Maternels :
Contact : 02 98 32 60 55 ou
rpam.centre@ccpi.bzh

Assistante Sociale : contacter le CDAS de Saint-Renan au 02 98 84 23 22

Portage de repas à domicile : Pour plus d'infos
Contacter la mairie

Collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères a lieu le mercredi sur la commune de Tréouergat.. Merci de déposer les bacs la veille de la collecte et de les rentrer après la collecte. Pour rappel bac jaune (recyclables) le mercredi 24 décembre et bac bleu (ordures ménagères) le mercredi 31 décembre.

Le calendrier de collecte 2026 sera en ligne sur le site de la commune prochainement.

OPÉRATION RAMÈNE TA COQUILLE



Pays d'Iroise Communauté renouvelle cet hiver la collecte des coquillages jusqu'au 15 janvier. Déposez toutes vos coquilles (huîtres, coquilles-St-jacques...) bien vidés, en vrac, pas dans des sacs plastiques (attention pas

les crustacés !) au point de collecte en bas du bourg derrière le cimetière.

Elles seront broyées et mises à disposition en déchèterie de Plouarzel pour divers usages (complément d'alimentation pour les volailles, stabiliser les allées, parkings, amendement calcique pour les jardins)

CONSEILS COMPOSTAGE

La loi AGEC (anti gaspillage pour une économie circulaire) invite les particuliers et les professionnels à trier et à valoriser leurs biodéchets pour réduire le poids de nos ordures ménagères et pour amender le sol de nos jardins.

Les biodéchets, ce sont à la fois nos épluchures et restes de repas ainsi que les déchets verts issus de nos jardins.

Conseil anti-rongeurs : installez votre composteur sur un grillage métallique à maille fine posé à plat sur le sol et **gardez le couvercle toujours fermé**.

Vous voulez vendre votre maison à Tréouergat ? Confiez-moi votre maison et transformons votre projet en vente réussie !

Mes coordonnées :
Chloé Le Maitre
Conseillère Capifrance
06 73 17 00 60



BIBLIOTHÈQUE- LEVRAOUEG



La bibliothèque, transférée temporairement à l'ancienne mairie vous accueille :

- **le dimanche de 11h à 12h**
- **le mercredi de 13h30 à 14h30.**

Inscription gratuite, ouverte à tous !

